



Pékin, 15 et 18 septembre 2007

Reçu à l'invitation de l'Association des historiens chinois et de l'Académie chinoise des sciences sociales, le Bureau s'est réuni à Pékin le samedi 15 septembre dans la salle de conférences II de l'Académie chinoise des Sciences sociales, au 5 Jianguomennei Dajie et la réunion s'est poursuivie le 18 septembre, au même endroit.

Membres présents : José Luis Peset, président; Koichi Kabayama, vice-président; Jean-Claude Robert, secrétaire général, Pierre Ducrey, trésorier, Mikhail Bibikov, Michael Heyd, Marjatta Hietala, Hilda Sabato, membres assesseurs.

Étaient invités : Laurent Tissot, futur trésorier du CISH, Hans Blom, président du Comité d'organisation du XXI^e Congrès (Amsterdam, 2010), Pim den Boer, Comité d'organisation du XXI^e Congrès.

Étaient excusés : William Jordan, vice-président, Shahid Amin, Roger Chartier, membres assesseurs, Jürgen Kocka, membre conseiller.

Ordre du jour du samedi 15 septembre :

1. Ouverture et exposé du Président
2. Affaires du CISH et rapport du Secrétaire général
3. Rapport du Trésorier
4. Rapport des deux Sous-commissions (Assemblée générale de Sydney)
5. Commission de nomination
6. Législation et liberté de recherche
7. Congrès d'Amsterdam
 - a) Rapport sur l'organisation du Congrès d'Amsterdam
 - b) Thématique du Congrès
 - c) Recrutement des *organizers* et des *discussants*
 - d) Séances d'ouverture et de clôture
8. Prochaines réunions du Bureau
9. Questions diverses

Ordre du jour du 18 septembre :

1. Bilan de l'Assemblée générale et suivi

1. Ouverture et exposé du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Bureau à Pékin et souligne l'importance des relations de l'Occident avec la Chine en évoquant le souvenir des voyages de Marco Polo. Le Président rappelle ensuite la démission du professeur Sorin Antohi comme membre assesseur et présente la candidature du professeur Roger Chartier, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris. Ensuite, il souligne le retrait prochain du Trésorier du CISH depuis 1995, le professeur Pierre Ducrey, qui avait accepté à Sydney en 2005, de prolonger de deux ans son mandat, jusqu'à la fin de 2007. Le président remercie chaleureusement Pierre Ducrey pour son excellent travail au sein du Bureau du CISH, et particulièrement aux finances, et présente son successeur pressenti, le professeur Laurent Tissot, de l'Université de Neuchâtel. Le président demande ensuite un vote sur ces deux candidatures, que le Bureau approuve à l'unanimité.

2. Affaires du CISH et rapport du Secrétaire général



Depuis la dernière réunion du Bureau, les activités du Secrétaire général ont été polarisées par le choix des thèmes pour le Congrès d'Amsterdam et par la préparation de l'Assemblée générale de Pékin. Cette dernière, longue, minutieuse et complexe, a été menée en collaboration entre l'Association des historiens chinois, l'Académie chinoise des Sciences sociales et le secrétariat du CISH à Montréal. En décembre 2006, le Secrétaire général et le Président du CISH sont allés sur place pour préciser différents éléments de l'organisation. Poursuivant la tradition du CISH de prévoir un contenu scientifique à chaque manifestation, l'Académie chinoise des Sciences sociales et l'Association des historiens chinois ont organisé un symposium sur l'état de l'historiographie chinoise contemporaine. Qu'il nous soit permis de remercier ici l'Association des historiens chinois ainsi que l'Académie chinoise des Sciences sociales pour leurs efforts remarquables, la qualité de leur organisation et de leur collaboration.

Bulletin d'information

Le dernier numéro (32-2006) est paru en mars seulement à cause de la date plus tardive de la réunion du Bureau à Saint-Jacques de Compostelle. Compte tenu du coût très élevé de l'envoi du numéro précédent, il ne comporte pas de section historique. D'ailleurs, à l'avenir, le Secrétaire général affichera directement les textes de nature historique sur le site Web du CISH de manière à réduire les coûts de production du *Bulletin*.

Membres

L'Association des historiens du Kazakhstan a demandé à se joindre au CISH. Après échange de courrier et examen des statuts de l'Association, le Secrétaire général recommande au Bureau de proposer à l'Assemblée générale l'admission de l'Association des historiens du Kazakhstan au titre de Comité national.

Par ailleurs, la Commission internationale pour l'histoire de la révolution russe a réagi à la proposition du Bureau restreint de la radier de la liste des commissions internes. Le président de la Commission, reconnaissant qu'elle n'a pas respecté ses statuts, demande l'aide du Secrétaire général pour la relancer. Devant ce nouveau développement, il est convenu de ne pas donner suite à la proposition du Bureau restreint. Le Secrétaire général est mandaté pour aider la commission et le Bureau reporte à une prochaine Assemblée générale toute décision sur le sujet.

Relations du CISH et de l'UNESCO

Depuis 2003, le temps du Secrétaire général a été particulièrement accaparé par le travail lié au Comité mixte CISH-UNESCO. Les membres du Bureau ont pris connaissance du rapport final préparé pour l'UNESCO en décembre 2005. Par ailleurs, le Comité mixte CISH-UNESCO a terminé sa vie utile dans l'immédiat, l'UNESCO ayant refusé de financer les travaux après 2005. Il n'y a donc pas grand espoir de relancer le Comité sur ses anciennes bases pour le moment. Toutefois, il demeure que, dans l'avenir, pour des cas bien ciblés, le CISH pourra utiliser les programmes spéciaux de financement prévus par l'UNESCO pour des rencontres multilatérales ou bilatérales, les Programmes de participation (appelés PP), qui doivent impliquer plusieurs pays membres. Par ailleurs, l'expérience de Sydney a montré qu'une séance plénière bien organisée pouvait être un grand succès. Il serait possible d'effectuer un montage financier comparable pour le Congrès d'Amsterdam en 2010.

Reste la question des rencontres régionales. De telles rencontres sont sans doute positives, mais le Secrétaire général se trouve dans l'incapacité de se charger de leur organisation, car son temps est nécessaire pour ses autres tâches. Il propose donc que des membres du Bureau prennent la responsabilité d'organiser une ou deux rencontres régionales durant le quinquennat. Ce serait une façon de répartir les tâches et les responsabilités. Par ailleurs, le Secrétaire général désire maintenir l'habitude d'intégrer un programme scientifique dans toutes les rencontres du Bureau ou de l'Assemblée générale.

Le Conseil international pour la philosophie et les sciences humaines (CIPSH)

Le CISH a tenu son assemblée générale à Alexandrie en novembre 2006. Le Secrétaire général n'a pas pu y assister. Les problèmes financiers aigus créés par la réduction constante des budgets alloués par l'UNESCO sont en voie de résorption, mais la situation demeure précaire, bien que la parution de la revue *Diogène* soit assurée pour le moment.



En terminant ce survol des activités du secrétariat général, il faut évoquer une fois encore le problème fondamental du manque de ressources. Avec un budget annuel modeste (10 000 dollars canadiens), dont les trois quarts sont dépensés pour la préparation du *Bulletin*, le Secrétaire général dispose de peu de moyens. Heureusement, l'appui de son institution permet de dégager des ressources additionnelles. Le Secrétaire général tient à remercier l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et son département d'histoire pour leur appui constant, ainsi que Renée McNicoll, qui assure des tâches de secrétariat.

3. Rapport du Trésorier

Le trésorier Pierre Ducrey présente les comptes de pertes et profits, le bilan pour les exercices 2005 et 2006 et le rapport de révision déposé le 24 mai 2007 par la Compagnie fiduciaire Temco SA Lausanne (Suisse) et les commente. Les principaux éléments des comptes et des bilans sont publiés dans le procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 septembre 2007. Le trésorier rappelle aux membres du Bureau que leur responsabilité collective est engagée aux côtés de celle du trésorier et du Bureau restreint et qu'une décharge devra être votée par l'Assemblée générale.

4. Rapport des deux Sous-commissions (Assemblée générale de Sydney)

L'assemblée générale de Sydney avait mandaté le Bureau pour étudier deux problèmes et lui faire rapport pour l'Assemblée générale de Pékin en 2007. Il s'agit d'une part de l'élargissement du CISH, avec la question du niveau des cotisations annuelles et d'autre part de la procédure pour établir le programme du Congrès quinquennal, procédure qu'un certain nombre de membres trouvaient trop opaque. Le Bureau restreint de Madrid a décidé de créer deux sous-commissions, chargées de la préparation de ces deux dossiers et formées d'un certain nombre de membres du Bureau ainsi que de représentants des Comités nationaux et Organismes internationaux affiliés.

Les deux sous-commissions ont tenu une réunion à Santiago de Compostela en 2006 et préparé un rapport qui sera soumis à l'Assemblée générale et dont le texte est reproduit plus loin dans ce bulletin. Les présidents des deux sous-commissions présentent leur rapport respectif, que le Bureau examine. La discussion du rapport de la Sous-commission sur l'élargissement du CISH aboutit à un consensus pour proposer à l'Assemblée générale le principe de niveaux différents de cotisation. La proposition de la seconde sous-commission de continuer le travail et de préparer un rapport final pour la première Assemblée générale lors du Congrès d'Amsterdam est adoptée.

5. Commission de nomination

Selon l'article 5 des statuts du CISH, le Bureau désigne trois des sept membres de la Commission de nomination pour l'élection du futur Bureau (en 2010) et l'Assemblée en élit quatre. Les trois membres désignés par le Bureau sont : José Luis Peset, Marjatta Hietala et Jean-Claude Robert. Le Bureau doit de plus présenter, lors de la première séance de l'Assemblée générale (17 septembre), une proposition pour les quatre membres soumis à l'élection. Cette proposition doit tenir compte des délégués présents à Pékin, de l'équilibre entre les Comités nationaux et les Organismes internationaux affiliés et de l'équilibre entre les grandes régions du monde. Le Secrétaire général propose la candidature des quatre personnes suivantes : Krassimira Daskalova (Fédération internationale pour l'histoire des femmes), Robert McCaa (Commission internationale de démographie historique), Yoichi Kibata (Comité national du Japon) et Jean-François Sirinelli (Comité national de France). Le Bureau approuve cette proposition. Toutefois l'Assemblée pourra encore proposer des modifications à cette liste avant de voter lors de la seconde séance le 18 septembre.

6. Législation et liberté de recherche

Lors de la séance des 19 et 20 avril 2007, le Conseil de l'Union européenne a adopté une décision-cadre sur la lutte contre le racisme et la xénophobie qui pourrait porter atteinte à la liberté de la recherche historique.

Cette mesure est l'aboutissement d'une initiative pour étendre à tous les pays membres de l'Union une législation qui criminalise la négation des génocides et notamment de l'Holocauste, comme c'est déjà le cas en Allemagne, en Autriche, en France, en Pologne, en Roumanie, en Lituanie, en Slovénie



et en République Tchèque. Cette initiative s'est concrétisée dans cette décision-cadre, qui vise non seulement les propos racistes et xénophobes et la négation de l'Holocauste, mais aussi « l'apologie publique, la négation ou la banalisation grossière des crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, tels que définis aux articles 6, 7 et 8 du Statut de la Cour pénale internationale ». Dans un délai de deux ans, après l'adoption de cette décision-cadre, chaque état devra adopter une législation conforme, en prévoyant une peine allant de 1 à 3 ans d'emprisonnement.

Cette législation, qui part de la nécessaire et juste lutte contre le racisme et la xénophobie, finit par toucher, par une série de glissements conceptuels, à des questions qui relèvent essentiellement du domaine de la recherche historique. Il est pourtant nécessaire que l'historien et le politique demeurent autonomes, chacun dans son domaine. Le politique peut décider quel usage de l'histoire convient à ses buts, par exemple en instituant des commémorations officielles, mais il ne doit pas interférer, par le truchement du pouvoir judiciaire, dans le travail des historiens. Cette décision-cadre marque un tournant très dangereux dans les rapports, toujours délicats et souvent difficiles, entre politiques et historiens. Il est donc nécessaire que les historiens s'interrogent sur les conséquences d'une telle décision.

Proposition relative à la « décision-cadre du conseil concernant la lutte contre le racisme et la xénophobie » (Conseil de l'Union européenne, avril 2007)

Attendu l'impact possible de la décision du Conseil de l'Union européenne sur la liberté de la recherche,

1. Le CISH exprime sa préoccupation en regard de la possible intrusion de la loi dans le domaine de la recherche historique.
2. Le CISH demande à tous ses membres d'examiner cette question et d'en débattre à l'intérieur de leur Comité, Commission et Organisme.
3. Le CISH organisera, lors du Congrès d'Amsterdam, une séance spéciale sur le thème « Éthique, recherche historique et législation ».

Cette proposition est adoptée par les membres du Bureau.

7. Congrès d'Amsterdam

a) Rapport du Président du Comité d'organisation du Congrès d'Amsterdam

Le professeur Hans Blom fait une présentation très détaillée de l'organisation du Congrès d'Amsterdam. Le Congrès aura lieu du dimanche 22 août au samedi 28 août 2010. Les séances se tiendront dans les locaux de l'Université d'Amsterdam, suffisamment nombreux et bien situés dans la ville, à proximité des restaurants et des hôtels. Le nombre et la variété des chambres d'hôtel disponibles est de nature à satisfaire les besoins dans une gamme de prix raisonnable. Le format des sessions d'ouverture et de clôture est maintenant défini et l'organisation progresse rapidement. Les inscriptions se feront directement sur le site Web du Congrès à l'adresse : www.ichs2010.org.

Le montant des frais d'inscription est fixé à 240 €, pour les inscriptions normales et à 380 € pour les inscriptions tardives. Le tarif étudiant est de 120 € et 190 €. Ces tarifs sont comparables à ceux des autres congrès internationaux. Comme par le passé, la traduction simultanée en anglais et en français des séances des thèmes majeurs sera assurée et, si les moyens le permettent, d'autres langues pourront être ajoutées. Le professeur Blom rappelle l'importance d'attirer les jeunes historiens au Congrès. Aussi faudra-t-il veiller au choix des participants pour les séances des thèmes spécialisés.

Le Comité d'organisation hollandais a élaboré un plan de financement du Congrès qui fait une grande place à un fonds de solidarité qui permettrait à des collègues des pays du Sud d'assister au Congrès. Le Président remercie le professeur Blom de ce rapport qui augure bien pour le Congrès de 2010. Le Bureau juge l'état d'avancement des préparatifs très positif. Le Bureau se rendra à Amsterdam en novembre 2008, afin de visiter les lieux et faire le point avec les membres du Comité d'organisation.



b) *Thématique du Congrès de 2010*

Les membres du CISH ont présenté 201 propositions de thèmes, qui ont été analysées par une sous-commission du Bureau formée de José Luis Peset, William Jordan, Hilda Sabato, Jean-Claude Robert et Pierre Ducrey. La sous-commission a travaillé d'abord par courriel, puis a tenu une réunion à Paris le 4 mars et produit une sélection de 45 thèmes. Les membres du Bureau ont reçu la liste retenue par la sous-commission et ont fait des commentaires qui ont été intégrés dans la liste finale des propositions que le Secrétaire général a fait parvenir à tous les Comités et toutes les Commissions. La thématique est approuvée par le Bureau qui la trouve suffisamment variée et respectueuse de toutes les périodes chronologiques. Le Président et le Secrétaire général précisent que ce ne sont que des propositions et qu'une certaine souplesse demeure, notamment quant à la formulation ou à la répartition des thèmes. Pour le choix des organizers et des discussants, il est rappelé qu'il est important de maintenir un équilibre entre hommes et femmes, entre spécialités et périodes ainsi qu'entre pays.

c) *Recrutement des organizers et des discussants*

Une fois que l'Assemblée générale aura statué sur la thématique du Congrès, il faudra procéder au recrutement des *organizers* et des *discussants*. Les membres du CISH ont jusqu'au 31 janvier 2008 pour faire parvenir au Secrétaire général des propositions en ce sens. Dans tous les cas, il est nécessaire de fournir les coordonnées complètes des candidats (affiliation, adresse, téléphone/fax, e-mail). Il faudrait aussi que les personnes proposées aient donné leur accord de principe pour soumettre leur nom.

L'*organizer* est la personne-clé pour mettre sur pied chacune des séances. Choisie pour sa maîtrise du thème et sa connaissance des principaux travaux, elle fera le choix final des participants. Pour toutes les séances il faut désigner UN SEUL *organizer* responsable, cela pour faciliter la communication entre le Secrétariat général, le Secrétariat du Congrès d'Amsterdam et les différents participants à chacune des séances. La structure des tables rondes a subi un changement : dorénavant chaque table ronde est structurée autour d'un texte préparé par l'*organizer*, texte qui sera soumis d'avance aux quatre participants, qui le discuteront en séance. D'une manière générale, le rôle de l'*organizer* d'une séance n'est pas de présenter le contenu des communications de sa séance mais bien de présenter le thème en précisant la problématique. Pour toutes les séances, sauf les tables rondes, il conviendra de choisir un *discussant*, dont la fonction consistera à présenter une synthèse des textes et surtout de préparer les axes de discussion avec la salle.

La même sous-commission du Bureau qui avait travaillé à la sélection des thèmes (Hilda Sabato, José Luis Peset, Pierre Ducrey, William Jordan et Jean-Claude Robert), préparera la liste finale des *organizers* et des *discussants*. Elle sera par la suite soumise aux membres du Bureau pour approbation. La sélection des *organizers* et des *discussants* pour les séances conjointes sera laissée aux organismes auteurs des propositions retenues, en relation avec le Secrétaire général. Dans tous les cas, le choix des *organizers*, *discussants* et communicants doit refléter un équilibre entre pays, régions du monde, âges et sexes.

d) *Séances d'ouverture et de clôture*

Le Bureau discute brièvement du format des séances d'ouverture et de clôture. La séance d'ouverture laissera une place au président du CISH et sera aussi l'occasion de la remise du prix en histoire Heineken. La séance de clôture pourrait être consacrée aux réactions d'historiens chevronnés au congrès qui se terminera. Les discussions sur ces deux séances se poursuivront par e-mail et le Bureau aura l'occasion de suivre le dossier et de se prononcer.

8. **Prochaines réunions du Bureau**

La prochaine réunion du Bureau se tiendra à La Haye, aux Pays-Bas, du 13 au 16 novembre 2008. En 2009, la réunion se tiendra au Japon, à Tokyo, du 11 au 13 septembre.

9. **Questions diverses**



En l'absence d'autres questions, le Président remercie les membres du Bureau et lève la séance.

*
* *

Deuxième séance du Bureau, le mardi 18 septembre 2007 à 14 h

Ordre du jour

1. Bilan de l'Assemblée générale et suivi

Les membres du Bureau se déclarent satisfaits du déroulement de l'Assemblée générale qui a permis aux membres du CISH de s'exprimer.

La discussion se concentre ensuite sur la place des jeunes historiens. Après avoir évoqué les quasi-échecs des *poster sessions* des Congrès antérieurs, les membres du Bureau s'interrogent sur la meilleure façon d'assurer une place aux jeunes dans le congrès. Le comité d'organisation hollandais examinera cette question et la discussion sera reprise ultérieurement.

Le Président remercie les membres du Bureau et lève la séance.